

dimanche 31 mai 2026

GORGES DE LA
NESQUE
VOIE
VERTE

P MONIEUX
VILLES-SUR-AUZON

8h à 15h

Vélos
Rollers
PMR



MAI
à vélo



GORGES DE LA NESQUE VOIE VERTE



LES RÈGLES D'OR de votre journée

Pour profiter au mieux de votre randonnée au coeur des gorges de la Nesque, merci de suivre les recommandations ci-dessous.

Parcours : je choisis mon départ

- 21 km de petite route entre Villes-sur-Auzon (alt. 284 m) et Monieux (alt. 644m)
- Parcours possible dans les deux sens, depuis Villes-sur-Auzon ou depuis Monieux, montée et descente.

Sécurité : je suis les consignes

- Je mets pied à terre à l'entrée et à la sortie du parcours
- Je respecte le code de la route
- **Je reste à droite ! (circulation dans les 2 sens, montée et descente)**
- Je maîtrise ma vitesse en descente et dans les virages (priorité à la montée)
- Je fais attention aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés (organisateur, riverains)



J'adopte la "Nesque attitude"

- Je conserve mes déchets, et j'utilise les conteneurs
- je ne fume pas dans les massifs forestiers et je ne fais pas de feu.

Infos pratiques et services

Site de Fayol - km 9.7 :

- Station de réparation/gonflage (Codep 84)
- Informations itinéraires vélo Ventoux (Smart Destination Ventoux)

Rocher du Cire - km 18.2 :

- Poste de premiers secours UDSP (sauveteurs)
- Stand du Parc, information faune et flore (Natura 2000)

Restauration : dans les villages et au lac de Monieux.



En cas d'urgence

- En cas d'accident, malaise... appelez le 112
- Pour toute autre demande merci de contacter le 06 70 17 24 23
- VIGILANCE VOLS : gardez vos vélos en vue et utilisez vos cadenas durant les stationnements de longue durée.